



Bulletin d'information n°1



Confinement, déconfinement, reconfinement, gestes barrières, masque, couvre-feu, gel hydro alcoolique etc. Voilà un vocabulaire qui devient malheureusement courant à l'aube de cette année 2021 mais il ne doit cependant ni nous enfermer ni nous isoler.

Ce premier bulletin d'information revêt donc une importance particulière.

D'abord parce qu'il permet à l'équipe municipale et à moi-même de vous adresser tous nos vœux de bonheur et de santé et de témoigner de notre soutien à celles et ceux qui ont été éprouvés par la pandémie.

Ensuite parce que c'est le premier d'une série que j'espère longue et prolifique. Comme nous l'avons annoncé, nous privilégierons la transparence et l'information. La pandémie n'a pas permis jusqu'à présent les réunions de hameaux prévues afin de mettre en place une concertation citoyenne, aussi c'est par écrit que j'en lance les prémices.

Enfin parce que six mois se sont écoulés depuis que vous nous avez accordé votre confiance. Pendant cette période, nous avons peu communiqué, mais beaucoup travaillé. De nombreux dossiers restent cependant à régler.

Tout en faisant nôtre cette phrase d'Oscar Wilde : « Il faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles » ; j'ai l'honneur, et le plaisir, de vous présenter les premiers résultats de l'action municipale.

Contamine-Sarzin, le 4 janvier 2021

Le Maire
Georges CANICATTI



Des finances assainies

Les engagements pris lors de la réunion publique du 15 octobre 2020 ont été tenus. Le budget 2020 a été bouclé sans recours à l'emprunt. Les coûts ont été maîtrisés et les factures des exercices 2019 et 2020 réglées.

La mise en place d'un programme d'austérité raisonnée a permis cette gageure.

Des trottoirs achevés

Un accord a été trouvé avec les deux entreprises portugaises. Montant de l'opération: environ 242 000 euros.

L'entreprise Colas a effectué en sus des travaux de sécurisation et repris de nombreuses malfaçons afin d'achever les travaux.

Un parc locatif optimisé

La commune possède 14 appartements. Lors de notre prise de fonction, 40% étaient inoccupés et trois locataires présentaient des retards de loyer très importants. Désormais 13 logements sont loués, le dernier faisant l'objet d'un projet (MAM). Les loyers et charges sont réglés et les locataires respectent leurs obligations vis-à-vis du bailleur. Nous disposons désormais de recettes pérennes grâce au travail de concertation, de communication et de remise en état réalisé par les élus.

Le dernier appartement a par exemple mobilisé toute l'équipe deux week-ends pour évacuer les déchets laissés par les derniers locataires et pour le nettoyer.

L'appartement de la Salle des Fêtes future Maison d'Assistant-e-s Maternel-le-s ?

Les assistants maternels agréés ont la possibilité de se regrouper et d'exercer leur métier en dehors de leur domicile dans des locaux appelés «Maisons d'assistants maternels» (Mam). Un projet est en cours et il est soutenu par le conseil municipal. Nous n'en sommes cependant qu'au tout début et les démarches seront longues.

Un passage pour piétons sur la D 1508

Les piétons peuvent traverser dans une relative sécurité au niveau des deux arrêts de car. Des panneaux ont été installés et des bandes peintes au sol. Avec les beaux jours, ces bandes seront reprises.

Un éclairage public en voie de réhabilitation

L'entreprise *Énergie et Services de Seyssel* est en cours d'intervention et remet en état les candélabres défectueux. Lorsque les travaux seront achevés, l'éclairage public s'éteindra à 23 heures et reviendra à 6 heures, ceci pour des raisons écologiques et économiques. Un redéploiement s'imposera dans les années à venir.

Un relevé des compteurs d'eau mieux maîtrisé

La commune a conservé cette compétence. Ceci sous-entend des dépenses d'investissement et d'entretien car notre réseau n'est pas au mieux de sa forme, mais aussi des recettes. Un relevé annoncé, organisé par secteurs et incitant les habitants à envoyer une photo de leur compteur sera moins chronophage et donc plus rentable.

Ces points, sinon positifs, du moins en progression, ne nous permettent cependant pas de crier victoire car le passif reste important. Les remboursements d'emprunts grèveront encore le futur budget. Des travaux de voirie, des bâtiments municipaux à entretenir et des aménagements sécuritaires s'imposent et nous aurons à établir des priorités.

Les Terrasses de Sarzin : un projet de lotissement au long cours

La commune a signé un compromis de vente en décembre 2017 et aménagé un lotissement de quatre lots à bâtir. À ce jour, elle doit toujours 270 000 euros aux vendeurs. Nous allons bientôt signer un compromis de vente pour le lot n° 4. Les deux derniers sont toujours proposés à la vente. La viabilisation de ces terrains aura en outre coûté plus de 80 000 euros.

Un agrandissement de l'école du Triolet à financer

Le montant prévisionnel total s'élève à 5 540 314.19 €. C'est un projet ambitieux mais s'inscrivant dans la logique de notre département. Nos représentants au SIVU ont souligné notre surendettement nous contraignant à repousser tout remboursement supplémentaire aux trois crédits SIVU en cours jusqu'au début de l'année 2023.

Une chaussée qui s'affaisse route de la Gravelière

L'accotement droit dans le sens de la descente du virage entre Villard et La Gravelière s'effondre. Une étude géotechnique sera nécessaire afin d'en définir les besoins en structure et les travaux seront réalisés aussi rapidement que possible. La circulation aux véhicules de plus de 3.5t sera interdite sur cette section. Les engins agricoles ne seront pas concernés. Une subvention sera demandée au département.

Ce chantier sera prioritaire bien que plusieurs autres voies nécessitent des réparations.

Une Station d'Épuration sans raccordement

La Communauté de Communes Usse et Rhône finance la construction de la station d'épuration des eaux usées de Marlioz-Contamine. À ce jour, la CCUR ne prévoit malheureusement pas de recueillir les eaux usées de Villard, Sur Villard et la Gravelière, ceci pour des raisons d'économie des coûts.

Une ressource en eau potable problématique

La production du captage du site des Lavieux à Marlioz est à peine suffisante pour la consommation actuelle de la commune. Des travaux seront réalisés : installation d'un débitmètre pour mesurer la production des sources, nettoyage et désinfection des ouvrages, dispositif de traitement par UV et remise en service de la télésurveillance. Par mesure de prudence, tous les projets d'urbanisme sont refusés en l'attente de données plus précises et d'une solution pérenne quant à la ressource en eau potable.

Une signalisation horizontale et verticale défaillante

En circulant dans la commune, nous ne pouvons manquer de noter les panneaux décolorés ou manquants, les marquages au sol effacés ou à peine visibles. C'est un autre chantier auquel il faudra s'attaquer. Des investissements importants seront nécessaires (achat de panneaux, par exemple).

Un chalet abribus délabré

L'abribus du rond-point de la Fruitière nécessite une réfection importante. La commune ne possède cependant pas l'emprise goudronnée sur laquelle il est installé. Dans la mesure où la Région se propose d'en installer un nouveau, le Conseil a proposé aux propriétaires d'acheter une partie de la parcelle. Une procédure de Déclaration d'Utilité Publique sera lancée suite à leur réponse négative.



Une circulation importante et une vitesse excessive

Des boucles de comptage ont été installées du 24 novembre au 2 décembre 2020 aux entrées de Sarzin (743 véhicules/jour – 19 véhicules/ nuit), de la Gravelière (521 véhicules/jour - 8 véhicules/nuit) et de Contamine (203 véhicules/jour – 6 véhicules/nuit). 1500 véhicules traversent donc la commune chaque jour ouvré, un peu plus le week-end.

Bon nombre de conducteurs/conductrices ne respectent pas la vitesse limitée à 50 km/h.

Il conviendra donc de revoir la signalisation et de définir des zones où la vitesse pourrait être limitée à 30 km/h. Une consultation sera lancée sur une éventuelle révision du sens de circulation automobile au centre bourg.

Des propriétaires respectueux des lois, règlement et codes

Le Conseil municipal a constaté des infractions aux codes forestier (abattages d'arbres sans autorisation), de l'environnement (dépôts de déchets inertes, remblais excessifs), de l'eau (travaux sur berges sans déclaration) et de l'urbanisme (travaux sans autorisation). Des procédures sont en cours. Le Conseil souhaite que tous les travaux soient déclarés préalablement aux autorités compétentes qui les autoriseront ou non.

Poubelles ou décharges ?

Nos concitoyens ont été invités à faire preuve de davantage de civisme. « En progrès mais peut mieux faire. » pourrait ponctuer un enseignant. Les actes d'incivisme sont encore bien trop fréquents. Notons en particulier la présence de cartons à côté des conteneurs alors qu'ils devraient être déposés en déchetterie.

Une vie communale et conviviale épisodique

Le cadre contraignant actuel interdit les rassemblements et nos projets participatifs se voient pour l'instant impossibles à mener.

Une équipe restreinte animée par les *Amis de Contamine-Sarzin* et des élus a cependant collecté quelques 40 kg de déchets le long des routes de la commune à l'occasion de la Journée Mondiale du Nettoyage le 19 septembre.

Une autre équipe, également animée par les *Amis de Contamine-Sarzin* accompagnée d'élus a taillé les rosiers ; désherbé et nettoyé les escaliers du Pavé le samedi 12 décembre. Il reste encore beaucoup à faire. Nous les remercions tous chaleureusement.

Plusieurs habitants se sont manifestés et souhaitent participer à des actions citoyennes ou simplement se rencontrer. Cela nous paraît difficile dans le contexte actuel mais nous sommes ouverts à toutes suggestions.

Un final plus optimiste...

Pour les jeunes et les moins jeunes

Une boîte à livres pour enfants et adultes a été installée à la Mairie.

Cette année, ce sont des paniers gourmands qui ont été distribués aux aînés. Le traditionnel repas est repoussé et cet événement sera organisé sous une autre forme.

Notre page Facebook s'enrichit tout doucement, soyez encore indulgents et allez la consulter...

(<https://www.facebook.com/mairiedecontaminesarzin74/>)

Pour les très jeunes

Cassie KUSAR est née le 21 décembre, Aliyah CHAMOSSET le 26 décembre 2020.

Félicitations aux deux familles !